

COMITE DIRECTEUR N°2
SAMEDI 18 MARS 2023
BOURGOIN-JALLIEU

Présidence

Marcel Ferrari

Présents : Isabelle Baroteaux, Raymonde Bellevegue, Jacky Bouchard, Michel Claire, Chantal Ferrari, Nataly Eldin, Alex Fournival, Vincent Guarneri, Martine Guillon, Yolande Jérinte, Michaël Jousse, Olivier Maret, Michèle Monachon, Patrick Pénichon, Béatrice Pfaënder, Benjamin Ribéron, Gilles Sahuc, Gérard Ysard, Maxime Zjako. Xavier Demay et Amélie Demay en visio.

Excusés : Corinne Berger-Zami, Sylvia Grand-Clément, Isabelle Racat (pouvoir Michel Claire), Jean-Claude Marie (Pouvoir Béatrice Pfaender), Jean-Louis Lafleur (pouvoir Martine Guillon), Brigitte Fadi.

Absents : Fabrice Descombes.

Invités présents : Jean-Pierre Bagriot, Louis Bellevegue, Danièle Corgier, Roland Corgier, Daniel Josien, Laurence Menu, François Simon, Jérôme Villon, Alain Bonardi.

Invités excusés : Jean-Luc Gastaldello, Alain Martres, Jean-Louis Perrin,

Invités absents : Denis Marin, Patrick Martinez, Michel Morel.

CARNET

- Naissance d'un petit Swan chez Eléa Diarra et Grégory Duval.

Le Comité Directeur présente toutes ses félicitations aux heureux parents.

- Décès de l'épouse de Christophe Marjorie (entraîneur à Monistrol, membre du Comité de la Loire).

Le Comité Directeur présente ses sincères condoléances à la famille.

* * *

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 14 JANVIER 2023

PARTENAIRES MAJEURS

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

INTERVENTION DU PRÉSIDENT, MARCEL FERRARI

▪ Licences

Nous en sommes à 31 865 licences. Il manque 160 licences pour arriver au 32 025 de l'année 2022 (au 31 août).

A noter que les licences compétitions sont en nette progression par rapport à la même période en 2022. Idem chez les jeunes catégories. Cela est très positif et nous remercions les clubs pour leur engagement.

La FFA a fait une liste des clubs qui ne licencient pas les "découvertes". Par conséquent la labellisation ne leur a pas été attribuée. Cela veut dire que ces clubs ne peuvent pas faire de demande de subvention PSF. Pour la Ligue, ces clubs représentent un peu plus d'un millier en moins de licences.

▪ Comité Directeur

Démission de Laurence Boulangé, par suite d'une contestation du résultat des examens des officiels pour les JO et des choix qui ont été faits, ainsi que la mise en doute des personnes qui ont organisé et contrôlé les examens auxquels elle n'a pas été retenue.

Nous entérinons donc aujourd'hui sa démission et nous regrettons une position qui ne semble pas justifiée.

▪ Compétitions

Remerciements aux juges et aux organisateurs locaux pour la bonne tenue des Championnats de France Elite en salle à Clermont et même remerciements pour les Championnats de France U18 et U20 à Lyon.

Félicitations également pour l'organisation des Championnats de France de Marche à Aix-les-Bains, avec un record de France à la clé.

Cela démontre, s'il fallait le préciser, la qualité de nos jurys et des organisateurs locaux de la Ligue.

Comme vous avez pu le constater, les championnats régionaux de la Ligue, ont été évenementialisés et je tiens à remercier tous les jeunes, membres du comité directeur, qui mettent en place de nouveaux dispositifs pour dynamiser nos évènements. L'animation a également été au rendez-vous pour l'occasion. Des réglages seront néanmoins à prévoir pour les prochaines éditions, notamment sur la gestion de la remise des médailles.

Les résultats sportifs ont été un peu mitigés cet hiver. La Ligue a été un peu en retrait dans l'ensemble, mais cela a été contre balancé par les bonnes performances chez les cadets juniors.

De très bons résultats du côté des lancers et du cross, en grande partie grâce au Clermont Auvergne Athlétisme, mais les autres clubs n'ont pas démerité. La Ligue est toujours en tête des Ligues en termes de performances.

- **JO Paris 2024**

Beaucoup de personnes qualifiées de l'athlétisme ont postulé sur les différents postes proposés par le COJO. Par exemple, chez les volontaires techniques athlétisme, 600 noms ont été donnés au COJO, dont près de 60 de la Ligue. Du côté du Jury, un examen a été mis en place. 265 noms ont été également envoyés à l'organisation des Jeux.

INTERVENTION DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE, ISABELLE BAROTEAUX

- **Assemblée générale**

Tous les clubs ont reçu toutes les informations nécessaires et tous les éléments sont présents sur le site de la Ligue.

Le lien pour s'inscrire au repas y figure également. La date limite est fixée au mercredi 22 mars minuit. Un lien spécifique sera envoyé aux Membres du Comité Directeur pour le repas.

L'accueil des clubs se fera par comités comme l'an dernier.

Patrick Pénichon rappelle que tous les clubs peuvent être représentés et que tous les documents figurent sur le site de la Ligue. On note toutefois que les problèmes de représentation ou de présence sont principalement du fait des clubs de 5 licenciés et appartenant au Running.

- **Nouvelle Loi sur le sport du 2 mars 2022**

Marcel Ferrari rappelle que cette loi prévoit que ce seront les clubs qui voteront lors des assemblées générales fédérales électives. Lors des autres assemblées générales (ordinaires), le principe du délégué de club restera inchangé. Par conséquent, la prochaine assemblée générale élective de la FFA, qui se tiendra en octobre ou novembre 2024, devra organiser ce nouveau système, avec probablement un vote numérique à distance.

Les Ligues ne sont pas concernées puisque ce sont déjà les clubs qui votent.

INTERVENTION DE LA TRÉSOSRIERE GÉNÉRALE, CHANTAL FERRARI

- **Préparation de l'Assemblée Générale 2023**

Quelques informations : nous avons validé la période d'essai du Chargé de Mission Administrative et financière, Bruno Chollat. Nous sommes pour l'instant très satisfaits de son engagement. Il a d'ores et déjà fait une formation proposée par le CROS.

Le Commissaire aux Comptes est venu le 28 février pour le contrôle et la validation des comptes. Nous n'avons toujours pas de retour. Xavier Demay, confirme qu'il n'a pas de retour d'Éric Mas non plus, mais que les comptes ne seront probablement pas retouchés.

Nous avons également eu un contrôle URSSAF le 6 mars. Nous sommes en attente des conclusions de la contrôleuse.

Pour rappel, les demandes de remboursements de Jury pour les France Elite ne seront plus recevables après le 31 mars. Pour les autres championnats de France, les jurys doivent se rapprocher du comité d'organisation local (Comité du Rhône pour les U18/U20 et AS Aix les Bains pour la Marche).

Concernant les notes de frais, une nouvelle version est disponible sur le site de la Ligue. Merci de l'utiliser.

Les nouvelles tenues seront commandées la semaine prochaine. Elles sont destinées aux Jurys, Comité Directeur, Salariés et CTS. Elles seront distribuées aux championnats régionaux.

▪ **Présentation du bilan financier 2022 à présenter à l'assemblée générale**

Une présentation du bilan financier est faite aux membres présents.

Les membres de la commission des finances avaient bien travaillé en 2021 puisque le réalisé au niveau des charges 2022 ne diffère que de 3 074€ par rapport au prévisionnel.

Par contre nous avons été un peu moins ambitieux au niveau des recettes, le surplus provient essentiellement des actions « Job Dating » et « Urban Athlé » qui apparaissent dans le compte transfert de charges, et des 16 500€ de pénalités encaissés (ligne que nous ne mettons jamais dans le prévisionnel) et qui seront réinvestis dans le budget tenues.

Donc l'exercice se termine par un bénéfice de 64 339€.

▪ **Présentation du prévisionnel 2023**

Le prévisionnel proposé par la commission des finances est déséquilibré de 37 k€. Nous prévoyons un peu plus de 211k€ de dépenses supplémentaires et 110k€ de recettes par rapport à 2022. Quelles en sont les raisons :

Les dépenses

- 1) Augmentation significative de la masse salariale 78k€ (le plus gros budget) qui s'explique par l'embauche de 2 nouveaux salariés, (le chargé de missions administratives et financières et 1 agent de développement), et par l'augmentation normale des salaires selon la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS). Cette augmentation devrait cependant être atténuée et passer à 45k€ environ puisque le poste de chargé de développement sera pris en charge à 100% par la FFA.
- 2) Augmentation importante des frais de fonctionnement notamment les frais de déplacements dû à l'inflation, la sous-traitance, et la montée en puissance du Meeting de Lyon (81k€) .
- 3) En produit une baisse annoncée des subventions publiques, presque 10% pour l'ANS et 50% de la subvention Régionale pour les structures haut niveau (47 500€ en 2022 et devrait être supprimée en 2024.

Les recettes :

- 1) Les recettes partenariales (Meeting de Lyon, Crédit Mutuel, Carsat, Pôle Emploi notamment) sont en augmentation de pratiquement 146k€.

2) Et une augmentation contenue des licences 1,5 en moyenne (+18k€).

La stratégie choisie est de maintenir un niveau d'activité stable sur le plan technique et sportif, sur le suivi régional, les stages, les compétitions, la formation, la valorisation des officiels, etc...Et ce pour plusieurs raisons :

- Sur l'exercice préolympique ce ne serait pas un bon signal de réduire le budget alloué aux actions techniques, les résultats sportifs constatés ces dernières années nécessitant de ne pas relâcher nos efforts en soutenant l'activité.
- De plus le résultat financier positif de 2022 nous permet de passer un exercice de « transition » et d'absorber l'évolution des coûts.
- L'objectif reste malgré tout de tendre le plus possible vers l'équilibre au 31.12.2023, mais il nous a semblé important de présenter la réalité des faits.

Illustrations

En 2022

- Le budget net du secteur compétition a été d'un peu plus de 124k€, en 2023 il est prévu à un peu plus de 145k€ soit + 17%.
- Le budget du secteur stages a atteint presque 88k€, en 2023 il est prévu à 81€ (le gros stage de Boulouris de fin d'année aura lieu en janvier 2024) à cause du calendrier scolaire.
- Le budget du secteur Haut niveau a légèrement dépassé 63k€ il est prévu presque 129k€ en 2023 soit le double.
- Les subventions hors Meeting représentaient 20% des recettes, en 2023 ce pourcentage passe à moins de 15%.
- Les contributions clubs représentaient presque 42% des recettes, en 2023 le pourcentage passe à 41% (41,25) malgré l'augmentation.
- Les partenaires et prestations commerciales représentaient presque 21% des recettes, en 2023 il passera à un peu plus de 29%

Le secteur lucratif se développant de plus en plus, nous allons être confrontés au problème du dépassement de franchise d'impôts commerciaux qui était d'un peu plus de 73k€ en 2022 et nous serons alors soumis à la TVA et autres impôts, je donne la parole à Jérôme qui a creusé le sujet.

Patrick Pénichon demande s'il n'est pas obligatoire de présenter un budget en équilibre. La réponse apportée est négative. La Fédération a auparavant présenté un budget négatif, la Ligue l'a déjà fait notamment lorsqu'elle a soutenu les clubs, dans le cadre de la relance, après la crise du covid.

Il est proposé que lors de l'Assemblée Générale, il soit expliqué que le déficit présenté dans le budget prévisionnel, sera pris en charge par la Ligue à partir de ses réserves. Il est également précisé que ce n'est qu'un budget prévisionnel. Par conséquent, l'objectif sera de faire en sorte que le réalisé soit équilibré en fin d'exercice.

Le comité directeur propose que la mention « prise sur réserve » soit mentionnée à côté du « perte ».

▪ **Montant des parts licences**

		2022-23	2023-24	Hausse	2022-23	2023-24	Hausse
Catégorie	Type licence						
Baby	Découverte	36,00 €	36,00 €	0,00 €	8,00 €	9,00 €	1,00 €
EA	Découverte	36,00 €	36,00 €	0,00 €	8,00 €	9,00 €	1,00 €
PO	Découverte	36,00 €	36,00 €	0,00 €	8,00 €	9,00 €	1,00 €
BE / MI	Compétition	36,00 €	36,00 €	0,00 €	21,25 €	23,50 €	2,25 €
CA / VE	Compétition	36,00 €	36,00 €	0,00 €	31,75 €	34,00 €	2,25 €
Toutes Cat.	Encadrement	36,00 €	36,00 €	0,00 €	8,00 €	8,00 €	0,00 €
Toutes Cat.	Loisir Running	36,00 €	36,00 €	0,00 €	8,00 €	10,00 €	2,00 €
Toutes Cat.	Loisir Santé	36,00 €	36,00 €	0,00 €	8,00 €	8,00 €	0,00 €
Toutes Cat.	Entreprise	36,00 €	36,00 €	0,00 €	8,00 €	10,00 €	2,00 €
Cotisations Clubs		2022-23	2023-24	Hausse	2022-23	2023-24	Hausse
Part fixe		140,00 €	140,00 €	0,00 €	57,00 €	60,00 €	3,00 €

Patrick Pénichon, pense que les clubs de l'assemblée générale demanderont la justification de l'augmentation sur les catégories baby, EA et PO alors que la Ligue ne met rien en place pour ces jeunes catégories.

Isabelle Baroteaux indique que beaucoup de fédérations s'appuient sur les activités loisirs et très jeunes, pour financer la compétition. Par conséquent, l'augmentation sur les baby, EA et Poussins, n'est pas illégitime si on la regarde de ce point de vue.

Béatrice Pfaënder, souligne qu'augmenter les licences compétitions est plutôt en rapport avec les actions de la Ligue, sur l'organisation des compétitions qui demandent un investissement financier important.

Alain Bonardi est d'accord avec ce qui a été dit précédemment. Il rappelle que la FFA a investi beaucoup de contenus pour l'accueil de ces très jeunes catégories, ce qui n'est pas le cas des Ligues. Par conséquent, l'augmentation sur les catégories compétition est plus légitime.

Marcel Ferrari indique que la Ligue ne pratique pas les licences les plus chères, en revanche elle fait partie des plus dynamiques et toujours en constante évolution.

De nouvelles propositions d'augmentations sont faites et le Comité Directeur les valide à l'unanimité.

Chantal Ferrari souhaiterait terminer sur le fait que le secteur lucratif se développe de plus en plus et qu'à court termes, la Ligue pourrait être soumise à TVA.

Jérôme Villon tient à souligner que Xavier Demay nous alerte depuis un certain moment sur cette problématique. Est-ce que les recettes que nous engrangeons rentrent dans le champ concurrentiel avec des entreprises qui sont soumises aux impôts commerciaux et à la TVA ? Manifestement oui.

Jusqu'en 2022, les recettes sont inférieures au taux légal, mais en 2023 avec le Meeting de Lyon, les partenariats qui augmentent ce ne sera probablement plus le cas. Il était donc important que la question soit posée, notamment du point de vue fiscal.

Nous nous sommes donc penchés sur les solutions envisageables. Plusieurs solutions ont été étudiées. La première est de requalifier la question des sponsors sous la partie mécénat. La deuxième solution serait d'envisager la sectorisation, c'est-à-dire, isoler, dans le budget de la Ligue, tout ce qui relève de la concurrence et d'appliquer une TVA sur cette partie. Malgré tout, cela ne rend pas étanche la partie non commerciale et par conséquent, en cas de contrôle fiscale, l'ensemble du budget de la Ligue pourra être également contrôlé. Enfin, une autre solution serait de créer une société commerciale type SAS, ce qui semble être la meilleure solution.

Des discussions ont été engagées avec notre avocat. Il y a des avantages et des inconvénients pour toutes les possibilités. Enfin, il faut également noter les dernières évolutions législatives indiquent que le transfert de l'agrément tourisme associatif vers une SAS par exemple, et maintenant possible.

Pour 2023, si toutes les projections se réalisent, nous pourrions donc être soumis à TVA.

Il est donc demandé au Comité Directeur d'autoriser la Ligue de mettre ce sujet à l'étude.

Le Comité Directeur valide à l'unanimité ce projet d'étude.

INTERVENTION DU DIRECTEUR GENERAL, JEROME VILLON

▪ **Ressources Humaines**

Les entretiens individuels sont d'ores et déjà terminées.

Un protocole de formations pour les salariés a été mis en place. 3 formations sont déjà actées et 3 autres sont prévues, mais elles ne seront validées définitivement que en fonction de la prise en charge financière par l'OPCO.

2 salariés sont montés en compétence : Fabien Loirat, passe Responsable Compétition et Antoine Augé, devient Responsable Marketing.

2 salariés nous ont rejoint : Bruno Chollat et Antonin Bordala. L'intégration se passe très bien avec un bon investissement de ces deux nouveaux collaborateurs.

▪ **Partenariat**

Des renforts de partenariat sont en cours, mais les charges qui augmentent, l'inflation et la baisse de subventions, ne permettent pas de compenser la perte envisagée pour 2023.

Le Crédit Mutuel renforce son action auprès de la Ligue. Partenariat qui fonctionne très bien, avec une vraie logique d'activation de leur part.

Les Carsat Rhône-Alpes et Auvergne continuent à très bien s'investir auprès de la Ligue au travers du programme Cap Form'Senior, alors que AG2R La Mondiale, perd en vitesse notamment en raison de changement de stratégie interne.

Le Cap Form'Senior est un dispositif qui tourne bien. L'Université de Saint-Etienne a été missionnée pour réaliser une étude d'impact du programme Cap Form'Senior. Les résultats seront dévoilés, mais nous pouvons d'ores et déjà dire que les retours des plus de 400 personnes sondées sont très intéressants pour le Cap Form'. L'avantage de le faire faire de manière scientifique est que ces données tomberont dans le domaine public et donneront lieu à publication dans la littérature scientifique.

L'opération du Stade vers l'Emploi, avec le Pôle Emploi, verra probablement 13 étapes en Région.

Meeting de Lyon, dont la 2^{ème} édition s'est tenue le 28 janvier a vu une très belle édition avec une halle remplie et un plateau international. Cette nouvelle édition progresse de manière importante puisque le meeting est classé 5^{ème} français, 13^{ème} européen et 29^{ème} mondial.

Evasion Athlé a ouvert les inscriptions aux clubs des supporters pour les Mondiaux de Budapest. Très bons retours enregistrés à ce jour.

INTERVENTION DES CTS REPRÉSENTÉS PAR ALAIN BONARDI

▪ **Formations :**

- Le samedi 25 mars aura lieu à Lyon, un colloque national ayant pour thématique le sport féminin. Ce colloque est organisé en partenariat avec l'Université de Lyon.
- Des modules de formations de niveau 3 entraîneur Trail et course en montagne se sont déroulés au TSF de Voiron avec une dizaine de candidats, du 8 au 12 mars.
- Le calendrier des formations pour l'automne 2023 sera disponible à partir du mois de juin sur l'application formation.
- Quelques modules vont avoir lieu au printemps sur différentes thématiques, disponible également sur l'application Aura Formation.

▪ **Haut niveau :**

- La promotion 2023 des athlètes soutenus individuellement par la Ligue est arrêtée depuis fin février. Cette année, 23 athlètes seront aidés dans leur projet. Les soutiens financiers s'élèvent entre 1000€ et 5000€ pour la saison. Voici la liste des athlètes : Amaro Kalyl, Bauguil Maïly, Blaecke Pierre, Bresc Valentin, Cachard Sylvain, Cardin Thomas, Chaussinand Yann, Dajoux Margot, Daru Nicolas-Marie, Delespierre Marion, Dutrevis Aymeric, Freyche Florella, Lemaitre Christophe, Martin Nicolas, Mauberret Léa, Ngandu-Ntumba Amanda, Phelut Alexis, Robert-Michon Mélina, Tanguy Audrey, Tavernier Hugo, Tranchand Frédéric, Trapp Manon, Veyssière Marjorie.

- A noter dans cette liste, la présence de 6 athlètes issus du Trail et de la course en montagne, tous listés haut-niveau. Une rencontre avec eux est prévue mercredi prochain le 22 mars. Il sera question de faire connaissance et d'évoquer la mise en place d'une collaboration gagnant-gagnant.
- Une démarche est enclenchée pour transformer la Section Sportive Scolaire du Lycée Blaise Pascal de Clermont-Ferrand en une Section d'Excellence Sportive inscrite dans le PPF. Si elle aboutit, ce sera pour la rentrée 2024, et permettra à l'établissement et aux élèves de bénéficier de plus de moyens permettant la réalisation du double projet, études et sport.
- **Suivi Régional ETR :**
 - Le stage lancers à Boulouris s'est déroulé dans de bonnes conditions. Le terrain de marteau n'étant pas utilisable au CREPS, le groupe marteau a été délocalisé pour les séances spécifiques au club de Fayence (bon accueil et très bonnes installations).
 - Le regroupement 400mh est prévu à Evian (en lieu et place de Tarare) du 30 avril au 01 mai.
- **Stages jeunes :**
 - Le stage U18 1^{ère} année se déroulera à Hauteville du 28 août au 01 septembre 2023 (et non du 25 au 29 août comme initialement proposé pour des questions de possibilité d'accueil).
- **Coupe de France des ligues U16 de cross :**
 - Cette compétition s'est déroulée à Carhaix dans le cadre du championnat de France de cross. Les 8 premières MIF et les 8 premiers MIM du championnat régional ont répondu favorablement à la sélection AURA
 - L'équipe MIF termine 8^{ème}, l'équipe MIM termine 5^{ème} et la ligue est classée 4^{ème} au classement mixte

classement mixte Coupe de France cross 2023

1 ligue Occitanie	219 pts
2 ligue Ile de France	235 pts
3 ligue Pays de la Loire	350 pts
4 ligue Auvergne Rhône Alpes	401 pts
5 ligue Bretagne	463 pts
6 ligue Grand Est	465 pts
7 ligue Haut de France	481 pts
8 ligue Nouvelle Aquitaine	538 pts
9 ligue Provence Alpes Côte d'Azur	567 pts
10 ligue Centre Val de Loire	572 pts
11 ligue Normandie	717 pts
12 ligue Bourgogne Franche Comté	779 pts
13 ligue Corse	1575 pts

- **Commission technique territoriale :**
 - La CTT s'est tenue à la Ligue le 16 janvier. Ont été abordés :

- L'organisation de la formation sur le territoire, avec énumération des actions prévisionnelles des CD.
- En présence de Béatrice Pfaender, Jean-Louis Lafleur, Benjamin Riberon et Antonin Bordala, une présentation du projet de développement et des outils mis à disposition des structures a été effectuée, suivie d'un tour de table pour évaluer la possible implication des CD dans ce domaine.
- La poursuite du fonctionnement de la CTT a été validée avec comme objectifs le partage d'informations et l'échange d'expériences.

▪ **Assises techniques des clubs :**

Une nouvelle formule a été proposée en 2023. Des vidéos présentant les actions prévisionnelles de la politique technique ont été tournées puis mises en ligne sur le site de la Ligue pour permettre leurs visionnages par tous. Les thèmes traités : le Haut-niveau, l'ETR et le suivi régional, les jeunes, les compétitions, la formation initiale, les formations complémentaires.

En présence des CT AURA, un rendez-vous en visioconférence ouverte à tous avait été fixé le vendredi 3 mars en soirée, pour que ceux qui le souhaitent puissent poser leurs questions. Aucune question n'a été posée. Nous en déduisons avec optimisme que le contenu des vidéos était parfaitement clair.

Si ce n'était pas vraiment le cas, il reste toujours possible de contacter le CT en charge du dossier pour obtenir les précisions souhaitées.

▪ **Match Interligues :**

- 4 Ligues présentes et 5 équipes engagées (G-E, OCC, PCA et 2 équipes ARA)
- Victoire chez les féminines et les masculins, et donc au mixte pour AURA
- 189 participants dont 76 pour AURA
- Afin de situer la qualité de la compétition, je vous propose ce chiffre : 21 podiums dont 5 titres seront trustés deux semaines plus tard lors des France Jeunes par l'un des participants à ce match.
- Nous déplorons toutefois, comme chaque année, une impasse de l'équipe d'animation pour ce match...

TOUR DE TABLE

▪ **Roland Corgier**

La formation Running continue : samedi 18 février, 12 participations à la Formation Juge Cross (JUCR) à Simandres. Actuellement 8 d'entre eux ont satisfaits au QCM, il faudra attendre la future saison de cross pour la validation du diplôme par la pratique.

Plusieurs candidats attendent les épreuves sur route pour pouvoir valider le diplôme « JURO », ce qui devrait être fait au cours des épreuves à Label qui se déroulent en ce moment.

▪ **CORT, Mickaël Jousse**

La période qui vient de s'achever était très chargée en termes de formations. La marche a été décalée et la formation Logica est prévue la semaine prochaine. Beaucoup de personnes sur ces formations ce qui est très positif.

Autre sujet sur lequel nous sommes sollicités, c'est 2Track sans soucis particulier et notamment grâce à la mise en place du réseau local par Eric.

Nous travaillons actuellement avec Fabien Loirat sur des propositions d'offre commerciale 2Track à destination des meetings régionaux et nationaux.

▪ **CD42, Vincent Guarneri**

L'assemblée générale s'est très bien passée. Merci à Benjamin Ribéron pour son intervention. La convention avec le département de la Loire et la FFA a été reconduite avec de belles organisations à mettre en place (Urban athlé, actions avec les collèges, etc...)

▪ **CSO, Michel Claire :**

La ligue a pris la direction de la modernité pour ses organisations avec live, TV Ce choix change la donne et ne doit pas se faire au détriment des performances et des athlètes.

Le format actuel de notre régional en salle laisse peu de marge de manœuvre sur l'horaire et nous sommes en flux trop tendu dans les courses :

- 19 séries 60 F 11 finales,
- 27 séries 60m H 11 finales,
- 40 séries sur 200m !
- Cela engendre beaucoup de pression sur les juges, les athlètes et ne permet pas à l'animation de se faire correctement.

Il y a trop de qualifiés pour un régional et par conséquent nous avons pris la décision de durcir les minima sur certaines courses pour l'année prochaine. L'objectif est de ne pas avoir plus de 30 qualifiés par catégorie en course ce qui est déjà un chiffre respectable et 1 ou 2 finales par catégorie. Pour les concours nous sommes sur un bon équilibre à quelques détails près.

Actuellement nous faisons des courses par catégorie en cadets, juniors et Espoirs-seniors pour le 60m, courses de haies, en cadets/tes pour le 200m, et à partir de 400m en TTC.

Nous proposons finales par catégorie au 60m, 60haies et finales TTC au 200m ;

Les courses 400m, 800m, 1500m sont proposées en TTC

Championnats Aura de lancers longs : la compétition est assez triste, peu de mise en valeur des athlètes et peu de performances – Nous allons essayer de dynamiser un peu plus cette compétition.

Compétitions estivales.

Les implantations interclubs sont faites. 72 clubs inscrits soit 3 de plus que l'an dernier. Beaucoup ont adopté la formule National 3 qui permet aux athlètes de lancer et utiliser les agrès de leur catégorie.

Régionaux été : minima légèrement rectifiés sur certaines courses pour ne pas avoir plus de 3 séries en sprint par catégorie et 1 finale. Après discussions courses de niveau retenue à partir de 400m.

En concours pratiquement pas de changements. Nous allons réunir début avril les différents intervenants : communication, protocole, CSO et club support pour préparer l'organisation de ce championnat.

Le livret compétitions estival paraîtra lundi 20 mars.

La ligue a validé les candidatures de :

- Championnats de France de course Verticale-Club de Méribel 12 août 2023
- Championnats de France en salle masters : Comité du Rhône : Hiver 2024
- Championnats de France Masters : AC Thonon : été 2024

▪ **Benjamin Ribéron**

CPZ : un point a été fait avec Jérôme Villon sur les missions qu'avaient Elisa Rieutort. Certaines choses seront à reprendre sous l'impulsion des comités locaux.

Une certaine méthode de travail en collaboration a été envisagée avec Antonin Bordala.

Des thèmes, des idées sont lancées du côté du Comité du Puy de Dôme.

Championnats régionaux : nous montons en compétence et le retour des athlètes et des entraîneurs est très positif.

Je tiens à remercier Laurence Menu et Antoine Augé qui prennent une part active dans la mise en place de cette partie de l'évènement. Ce n'est pas uniquement une organisation de certains élus du comité directeur, mais également de salariés de la Ligue.

Quelques réglages sont à envisager avec la commission Animation. Une réunion est prévue prochainement pour préparer la prochaine échéance.

▪ **CD63, Jacky Bouchard**

Avec Béatrice Pfaender nous avons assisté à une longue visio-conférence de la Commission des équipements sportifs. Il est impératif de bien suivre les travaux, on constate des mauvaises interprétations des règles.

Sur la région des projets de rénovations ont en cours : pour la zone Loire et Volcan, Issoire réfection du stade, le projet pour la piste d'Ambert suit son cours.

Je remercie la présence et l'efficacité de Corinne Berger-Zami médecin de ligue sur nos compétitions.

Nous présentons nos excuses au comité de la Loire en raison du démontage du système de chronométrage qui n'avait pas été remonté après les championnats de France au Stadium Jean Pellez, l'opération de remise en conformité a occasionné un retard sur les courses.

▪ **CRJ, Martine Guillon**

La CRJ remercie vivement les encadrants (Pierre-Alexandre Vial, Matthieu Laurain, Olivier Maret, Stéphanie Collovrat et Sandrine Sahuc) qui ont accompagné les équipes minimes lors de la Coupe de France des Ligues, aux championnats de France de cross à Carhaix, et plus particulièrement Alain Bonardi pour tout le travail de logistique.

Le trajet a été très fatigant, le parcours difficile. Les jeunes se classent 4^{ème} par équipe mixte, 8^{ème} pour les MIF et 5^{ème} pour les MIM.

Les Matches inter comités se dérouleront le 19 mars (Clermont-Ferrand et Lyon).

La CRJ souhaite faire une proposition, conjointe avec la CSO, sur la formation des jeunes juges. Celle-ci serait de prendre en compte dans le quota club (compétitions régionales jeunes et cadets et plus) un maximum de 2 jeunes juges régionaux ou jeunes juges fédéraux, par club, à condition que ces jeunes soient accompagnés d'un officiel adulte de son club ayant à minima la qualification de juge (anciennement juge régional).

L'objectif est de :

- Valoriser les jeunes juges et les inciter à poursuivre leur formation lorsqu'ils seront cadets et plus.
- Aider les clubs et les encourager à entrer dans le processus de formation des jeunes juges.

▪ **CSR/CD74, Patrick Pénichon**

- Nombre clubs affiliés à la FFA sur le territoire : 227 répartis de la manière suivante
 - 151 Clubs
 - 21 Clubs référents
 - 55 Clubs Associés
- Reste toujours 1 club en cours d'affiliation :
 - N°003018 - Athlétic Club Gagnant Force Running - Il leur manque 1 inscription dans la structure Fonctionnelle

Assemblée Générale de la Ligue

Réunions préparatoires avec la Secrétaire générale dont la prochaine le mercredi 29 mars pour finaliser les enveloppes clubs ! Je contacterai des référents pour chaque Comité à l'issue de inscriptions au repas de l'AG !

J'ai informé la CSR FFA, Sur des sujets se rapportant aux Textes fédéraux et leur Mise en ligne ; ceci après mon intervention au CD 14 janvier à Clermont-Ferrand.

A. Propositions portant sur la rentrée des clubs en septembre 2023,

Se rapporter au PV du 14/01

Questions des clubs de la Ligue AuRA, ceci afin de faciliter la rentrée 2024.

Propositions

1. Apporter des modifications sur la Circulaire Administrative 2024 : pour faciliter le renouvellement de licence ou nouvelle licence, il faudrait intégrer dans le modèle de

formulaire d'adhésion (*car cela bloque encore actuellement la validité de certaine licence ?*), rajouter un paragraphe à cocher « j'ai lu et j'accepte les conditions d'assurance et les conditions relatives à l'Éthique, fixées par la fédération » ou une formule adéquate !

2. S'agissant des mutations et les compensations financières, peut-être faudrait-il mettre le lien

ci-dessous

(https://www.athle.fr/asp.net/main.pdf/pdf.aspx?path=/reglement/classement_clubs_2013.pdf) se rapportant au Règlement du Classement général des clubs 2012, afin de préciser certains articles au sujet de ce classement et des points attribués, entre autres pour le classement des athlètes suivant leur catégorie dans la grille des valeurs.

- B. Second cas : information parvenue le 18 janvier 2023, un dirigeant nous a signalé que son club allait reprendre une licence à un adhérent ayant subi une suspension de 3 ans après une décision disciplinaire. A ce titre rien n'empêche un club d'inscrire un adhérent en toute connaissance de cause ! Sachant également que cet adhérent ayant purgé sa peine, il sera sous le coup de sursis d'1 an à compter du renouvellement de sa licence. Je rappelle que cette inscription se fait sous la seule responsabilité du club cause.

- C. Troisième cas : relatif aux records de tous types validation des performances par suite de la réunion de la CSO AuRA le 11 mars 2023.

Je suis sollicité à maintes reprises tant au titre de Président de la CSR Ligue AuRA que Président de mon Comité 74 et voire aussi comme classeur, je n'ai pas les arguments convaincants pour justifier à la fois des critères et règlements qui régissent la validation des records, depuis la décision de modifier le début de saison à l'AG de Mulhouse en Avril 2022, des décisions prises et validées lors du CD FFA le 25 juin 2022, sans compter les textes en vigueur qui apparaissent sur le site fédéral, lien ci-après : (https://www.athle.fr/Reglement/Reglementation_Records_2021.pdf), certaines décisions ne tiennent pas compte des recommandations du PV N°5 CD du 25/06/22 et enfin qu'en est-il exactement par rapport au lien de classement au niveau international?

Il me semble, que les documents en ligne devraient être actualisés rapidement afin d'éviter toute confusion.

Merci pour votre attention, j'attends vos recommandations afin de pouvoir argumenter en toute objectivité !

- D. Dernièrement, j'ai été sollicité à la suite d'une réclamation d'un Club après le Régional de cross le 19/02 à Simandres, pour une suspicion de fausse identité ?

En effet, le titre de Champion régional Espoir a été attribué à un athlète licencié début février 2023 dans un club du CD69, où il apparaissait avec la nationalité Française. Or sa fiche sur World Athletics le mentionnait comme de nationalité Marocaine ?

Le club d'accueil a été contacté, lui demandant de nous fournir les documents attestant de la nationalité réelle. Il s'est avéré qu'il y avait effectivement une erreur d'enregistrement, l'athlète étant bel et bien Marocain et de surcroît ils nous ont fait part d'un deuxième cas du même ordre s'agissant d'un autre licencié de nationalité Algérienne.

Michel Claire - Président de la CSO AuRA a été immédiatement informé de la situation, afin d'apporter les modifications dans les classements et les podiums du régional de cross !

Tous les documents concernant ces deux litiges nous ont été fournis par le club d'accueil, puis transmis au service adhérent de la FFA, le vendredi 10 mars, veille des Championnats de France de cross-country à Carhaix. Les licences ont été rétablies avec les bonnes Nationalités ! S'il y a des suites à donner, la FFA seule jugera de traiter cette affaire d'un point de vue disciplinaire, elle prendra ses responsabilités, en ce qui concerne le club qui nous a alerté, il décidera de poursuivre auprès des instances fédérales, c'est à lui seul d'en juger !!

Une réunion de la CSR est envisagée en visioconférence avant fin mars le 28 ou le 30 mars ?

CD 74 :

- Le 06 février à Annecy, rencontre avec le Président du conseil Départemental de Haute-Savoie en la présence de Marcel Ferrari – (*rendez-vous datant de septembre 2022- Projet d'un espace événementiel pluriactivités (Haute-Savoie Aréna) - Spectacle & Sports, pouvant y inclure la pratique de l'Athlétisme en compétition. Réflexion sur la faisabilité et le coût financier ?*).

Le support de Communication du département devrait prendre en cours ces dernières infos

- Record des licences battu 3605 licences à ce jour !
- Parité les féminines représentent 50,5% des effectifs pour les catégories ; PO/BEF/MIF/CAF/JUF.
- Convention avec le 1^{er} degré accès aux écoles primaires à compter d'Avril 2023 !
- Dernière info annonce de la possible suppression de la piste au Parc des Sports d'Annecy

▪ **CD38, Jean-Pierre Bagriot**

Nous avons eu notre assemblée générale de Comité. Merci de la présence de Béatrice Pfaënder pour l'occasion.

Le comité se porte bien, avec des records de licences battus.

▪ **CRAM, Raymonde Bellevegue :**

Déçue de la commission master. On souhaitait faire une réunion de la commission et seule une seule personne a répondu présente. Deux membres n'ayant pas renouvelé leur licence cette année, ils ne font donc plus partie de la commission.

▪ **Daniel Josien**

Il faudrait envisager que de jeunes juges puissent être intégrés à des compétitions afin de leur permettre de mettre en pratique leur théorie.

Michaël Jousse alerte sur le fait que parfois il pourrait être interprété comme une situation de « juge et partie » avec d'un côté le juge athlète et de l'autre l'athlète juge. Des solutions doivent être trouvées néanmoins pour valoriser ces catégories.

▪ **Gilles Sahuc**

Championnats de France de Marche. Très bonne organisation.

Une contestation sur l'épreuve de 20km sur le fait que l'épreuve ne soit pas concernée par le Ranking.

La Commission Nationale de Marche a créé 3 groupes de travail sur le sujet de l'absence de présente de la marche sur différente compétition (France Elite, Interclubs, la journée de la Marche qui regrouperait la marche athlétique, Marche Nordique et Marche Active).

Des propositions seront faites au président de la Fédération.

▪ **Maxime Zajko**

Le CA Brioude veut organiser une journée de marche nordique le 24 avril.

▪ **Alex Fournival**

Refonte complète du stade d'Ambilly.

Marcel Ferrari demande que la Ligue soit intégrée dans le suivi de ce projet.

▪ **Béatrice Pfaënder**

Concernant les zones, beaucoup de travail et de collaboration avec Antonin Bordala.

Il travaille actuellement en liaison avec les clubs qui ont été conseillés par les comités pour faire le point sur les besoins. Un retour sera proposé. Une visio a été faite avec le CD15 sur son projet de développement.

Une visio est prévue avec la Zone Alpes mardi 21 mars.

La campagne de demande de subventions PSF/ANS 2023 a démarré et nous avons organisé une visio d'information pour tous les clubs le 7 mars. 20 clubs étaient présents contre 10 en 2022. L'accent a été mis sur la manière de bien présenter son dossier budgétaire.

Concernant la FFA, un webinaire des comités sera organisés mercredi 22 mars et le sujet portera sur toutes les formes d'emploi qui peuvent être envisagés par les comités et les clubs. Une partie de ces emplois pourraient être pris en charge par la FFA.

Commission des Formations : une proposition est faite aux membres présents d'ajouter un membre dans la composition de la commission en la personne de Patrick Richard, dirigeant du comité 69 et qui coordonnera les formations de dirigeants.

Le Comité Directeur accepte cette collaboration à l'unanimité.

Marcel Ferrari tient à conclure en disant que dans 1 an et demi il va y avoir des élections pour la gouvernance des Ligues. Il indique ne pas se représenter.

<u>PROCHAINES REUNIONS</u>		
Samedi 01 avril 2023	Assemblée Générale	Châtillon-sur-Chalaronne
Vendredi 12 mai 2023	Bureau	Bourgoin-Jallieu
Samedi 17 juin 2023	Comité Directeur	A déterminer
Vendredi 1 ^{er} septembre	Bureau	Bourgoin-Jallieu